



Contre la précarité dans l'Éducation nationale : soutien aux Accompagnant.e.s d'élèves en situation de handicap (AESH) !

TOU.TE.S EN GRÈVE LE 3 JUIN

Rassemblement à 14h devant la DSDEN - Gap

Le ministère répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité. Ses représentants au niveau des Rectorats et des DSDEN relaient le même discours. **Pour quelle réalité ? Le ministère continue de maintenir dans la précarité les quelques 110 000 AESH qui accompagnent au quotidien les élèves en situation de handicap. Dans les Hautes-Alpes, ce sont plus de 300 personnes qui sont employées sur des contrats à temps partiel imposé et qui ont la mission d'assurer cet accompagnement à la fois auprès de nombreux élèves et souvent sur plusieurs établissements.**

Malgré la promesse faite il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération des AESH, elles (*car elles sont à plus de 90% des femmes*) continuent de subir des temps de travail incomplets. Dans les Hautes-Alpes, les contrats sont en grande majorité de 21h/semaine pour des salaires qui n'atteignent pas 700€/mois. **Contraintes à travailler pour des salaires de misère, les AESH cumulent souvent 2 voire 3 activités. Mais l'administration n'en a cure et leur demande une disponibilité totale** sur tout le temps scolaire **afin de pouvoir jouer avec leurs emplois du temps pour compenser les manques de personnels** (leur emploi du temps peut ainsi être modifié en cours d'année, comme il n'y a pas d'embauche à hauteur des besoins, on leur demande de pallier la pénurie).

Dans ce contexte, la mise en place des Pôles d'Inclusion et d'Accompagnement Localisés (PIAL) depuis la rentrée 2020 a considérablement dégradé l'accompagnement des élèves, en plus de créer des inégalités territoriales sans précédent. **Alors que l'accompagnement demande du temps et de la stabilité, les AESH changent plusieurs fois d'élèves à suivre, voire d'écoles ou de collèges, d'établissement chaque année. Un scandale qui fragilise les élèves en situation de handicap dans leurs apprentissages, les AESH dans leurs conditions de travail et dans leur quotidien** : à la demande répétée de s'adapter à des changements d'emploi du temps, elles doivent assumer des frais de déplacement qui grèvent d'autant leurs maigres salaires.

Nous n'avons cessé d'alerter l'administration de la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout.

Après une première journée de mobilisation nationale le 8 avril dernier, un nouvel appel à la grève et à la mobilisation a été lancé pour **le jeudi 3 juin. SUD éducation 05 et la FSU-05 soutiennent l'ensemble de ces initiatives et revendiquent :**

- > **une revalorisation de leurs salaires et la possibilité de contrats à temps complet**
- > **créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;**
- > **l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens**
- > **le recrutement massif d'AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins.**
- > **la mise en place d'une formation continue professionnalisante pour les AESH**